

Rentrée 2020 et mobilité Erasmus +

Face aux défis imposés par l'épidémie de Covid-19, les acteurs de l'éducation et de la formation s'adaptent et proposent des solutions pour permettre aux citoyens de continuer à étudier et se former en Europe. La mobilité Erasmus + continue et attire toujours plus. Les mots d'ordre : flexibilité, accompagnement, sécurité.

Chaque année, près de 100 000 personnes participent au programme Erasmus + depuis la France. Ce sont plus de 50% d'étudiants (en stages ou études), environ 30% d'alternants, stagiaires et formateurs de la formation professionnelle, et 20% d'enseignants de l'enseignement scolaire, professeurs et personnels.

Dans le contexte actuel de lutte contre l'épidémie de Covid-19, la rentrée 2020 est particulière pour les établissements. L'organisation des mobilités à l'étranger s'adapte grâce aux dispositions prises par la Commission européenne. Le programme Erasmus + offre une flexibilité accrue dans la gestion des mobilités, comme la prise en charge de frais non prévus (isolement / quarantaine, retour anticipé, annulation...) ou la possibilité de reporter certaines mobilités.

EN AMONT : UNE ORGANISATION NOUVELLE

Parmi les établissements, les situations varient en fonction de la durée des mobilités, face au **désistement de certains partenaires** (Allemagne, Irlande, Estonie) ou à la fermeture de certains pays (la Hongrie). Chaque établissement décide de l'organisation de ses mobilités Erasmus + et travaille avec ses partenaires européens (établissements, entreprises...) pour trouver **la solution adaptée à chaque mobilité**.

Les établissements d'enseignement supérieur ont **recentré leurs mobilités internationales vers l'Europe**. Lorsqu'une université partenaire annule son accueil, **des solutions sont proposées** : soit vers une autre destination, soit par le report de la mobilité à 2021. Certains étudiants ont commencé leur mobilité début septembre, tandis que d'autres se voient proposer des **cours à distance** par leur université d'accueil avant un séjour sur place...

Pour les **stagiaires de la formation professionnelle**, la durée des mobilités peut aller de deux semaines à un an. « *Pour une mobilité de plusieurs mois, nous ne limitons pas les destinations a priori*, explique Maria Corona Fernandez du Lycée polyvalent Gustave Eiffel de Bordeaux. *Mais à l'approche du départ, nous veillons à informer les élèves des conditions sanitaires, conseils de sécurité et conditions de quarantaine pour chaque destination* ». Au début de l'été, 36% des mobilités de la formation professionnelle devaient être maintenues, 44% reportées et 19% annulées.

Dans **l'enseignement scolaire**, les situations varient aussi d'une académie à l'autre avec une tendance au report ou à l'annulation des mobilités. Forts de l'expérience du printemps, les établissements rassurent les familles des jeunes qui partent. L'ouverture européenne reste encouragée, notamment par le **ministère de l'agriculture et de l'alimentation** dans sa communication sur la [rentrée scolaire dans l'enseignement agricole](#).

SUR PLACE : UN MAINTIEN D'ACTIVITE

Dans le cas d'une période d'isolement imposée à l'étranger, les établissements prévoient généralement deux options : le **passage au distanciel** (cours en ligne, télétravail) ou le rapatriement avec un recours à la clause de force majeure prévue par Erasmus +. Dans une [enquête](#) parue en juillet, la Commission européenne avait mesuré que 42% des 142 000 personnes en mobilité Erasmus+ au début de la crise sanitaire du printemps 2020 avaient continué leur activité Erasmus + grâce à des cours à distance ou du télétravail.

Une période d'isolement pendant une mobilité à l'étranger pourra être utilisée pour travailler les langues, suivre des cours à distance dispensés par l'établissement d'accueil, ou encore s'approprier des savoirs théoriques avant le début d'un stage, découvrir son entreprise d'accueil...

Du côté des Missions Locales, des solutions de **maintien d'activité** ont été organisées avec les entreprises étrangères qui emploient les jeunes en mobilité Erasmus +. Un suivi en temps réel est assuré concernant la vie sur place (logements supplémentaires pour la distanciation sociale, cours de langue en ligne...)

Dans tous les cas, il est conseillé de suivre les informations données par l'**application Ariane** et les fiches pays du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères.

UNE DEMANDE TOUJOURS FORTE

L'envie de partir avec Erasmus + est toujours forte chez les jeunes en formation. En **Bac pro** au Lycée Gustave Eiffel de Bordeaux, le nombre de candidats au départ est « *plus élevé que jamais* », des candidatures déposées le 15 mai, post-confinement. Côté employeurs, des maîtres de stage proposent également de les accueillir : ces élèves semblent trouver facilement leurs stages dans les pays de leurs choix.

Pour les jeunes sous Garantie Jeune pris en charge par les **Missions Locales** d'Auvergne-Rhône-Alpes, le constat est le même : 120 jeunes partent le 5 octobre, soit le contingent trimestriel habituel ; ceux dont la mobilité a été annulée ont souhaité reprogrammer leur mobilité. De plus, les Missions Locales observent une hausse de la demande de mobilités Erasmus + pour les mois à venir. Dans un **contexte difficile pour l'emploi des jeunes en France**, c'est l'occasion d'ajouter une expérience internationale à leur CV, avec un accompagnement logistique et financier, et la reconnaissance de leurs compétences ([nouvel Europass](#)).

L'AVENIR D'ERASMUS +

Erasmus + s'adapte et se prépare pour le **programme 2021-2027**, avec un budget encore en cours de négociation qui se situerait entre +40% et +90% par rapport à 2014-2020. Les établissements d'éducation et de formation ont répondu largement aux appels à candidatures du printemps, pour continuer à organiser les échanges européens dans le cadre du programme Erasmus +.

De nouvelles alliances [Universités Européennes](#) – impliquant 16 établissements français de l'enseignement supérieur – se mettent en place grâce aux financements Erasmus +.

Jusqu'en octobre, les établissements de la formation professionnelle, de l'enseignement scolaire et de l'éducation des adultes peuvent candidater afin d'obtenir une [accréditation Erasmus+](#) 2021-2027 pour un **accès élargi et facilité à la mobilité** pour les sept ans à venir.

Les 15, 16 et 17 octobre, plus de 1 700 établissements dans 45 pays se mobilisent pour les **#ErasmusDays** et organisent des événements pour faire connaître leurs projets Erasmus +. La carte sur <https://erasmusdays.eu>

⇒ Contacts de jeunes et d'établissements sur demande.

Contact presse : Anne-Sophie Brioux – anne-sophie.brioux@agence-erasmus.fr – 05 56 00 94 41